# Diplôme d'université Certificat d'études juridiques spécialisées

## Présentation

Le DU Certificat d'Études Juridiques Spécialisées propose aux étudiants un approfondissement de leurs connaissances juridiques dans quatre domaines du droit :

- Droit public
- Droit des affaires
- Droit civil
- Droit international et européen

Pour chacun de ces domaines, les étudiants choisissent 5 matières parmi la dizaine proposée, afin d'obtenir une spécialisation à valoriser dans leur secteur professionnel.

Nota bene : Le DU Certificat d'Études Juridiques Spécialisées est un diplôme offrant une spécialisation dans un domaine du droit, que les étudiants peuvent ensuite valoriser auprès de leur employeur ou pour la réussite à un concours. Il ne permet en aucun cas un accès direct en master 1 ou master 2, formations qui ne sont accessibles qu'avec un diplôme de licence 3 ou master 1, ou sur équivalence.

## Admission

### Conditions d'admission

Les cours proposés dans le cadre de cette formation étant de niveau Licence 3 ou Master 1, l'accès est donc réservé aux étudiants possédant :

- soit une seconde année de Licence en droit (L2) ;
- soit une expérience professionnelle ou une formation équivalente validée par la commission des équivalences.

### Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit, rubrique EAD.

### Public cible

Public en enseignement à distance

Les candidats doivent être en mesure de justifier de l'un des profils d'ayant-droit à l'enseignement à distance :

- Les personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public, auto-entrepreneur, chef d'entreprise) ;
- Les personnes chargées de famille ;
- Les étudiants engagés dans plusieurs cursus ;
- Les personnes résidant à l'étranger ;

*Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle - Mis à jour le 27 novembre 2020*

- Les personnes empêchées pour des raisons de santé;
- Les sportifs de haut niveau.

Pour plus d'informations, consultez la page de l'enseignement à distance sur le site de la Faculté de droit.

## Contrôle des connaissances

Ce diplôme s'obtient par la validation de 5 unités d'enseignement composées chacune d'une matière.

Les matières choisies doivent impérativement appartenir à la même spécialité. Il n'est pas possible de mélanger les enseignements des différentes spécialités proposées.

Les enseignements se déroulent au premier et/ou second semestre, selon les choix de cours effectués par le candidat.

## Infos pratiques :

> Composante : Faculté de Droit
> Type de formation : Formation initiale / continue, Formation à distance
> Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

## Contacts

### Responsable pédagogique

Delmotte Alexandre
alexandre.delmotte@univ-grenoble-alpes.fr

### Secrétariat de scolarité

Scolarité du DU CEJS
droit-ead@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 74 32 35 (ou 36)

## Programme

Pour chaque matière, il est précisé :
• le niveau du cours (L3 pour 3e année de licence ou M1 pour 1re année de master)
• le semestre auquel le cours se déroule (1 ou 2).

Spécialité « droit public » :

- Droit public économique (L3/S2)
- Droit des propriétés publiques (M1/S1)
- Droit des libertés fondamentales (L3/S2)
- Droit du contentieux administratif (M1/S1)
- Droit des collectivités territoriales (M1/S1)
- Droit des contrats administratifs (M1/S1)
- Droit de l'urbanisme (M1/S2)
- Droit de la fonction publique (M1/S2)
- Droit du contentieux constitutionnel (M1/S2)
- Droit international économique (M1/S1)
- Droit du contentieux de l'Union européenne (M1/S2)

Spécialité « droit des affaires » :

- Droit des sociétés (L3/S1)
- Droit du travail (L3/S2)
- Droit fiscal 1 (M1/S1)
- Droit fiscal 2 (M1/S2)
- Propriété industrielle (M1/S1)
- Droit du paiement et du crédit (M1/S1)
- Comptabilité (M1/S1)
- Droit des entreprises en difficulté (M1/S2)
- Droit du travail - relations collectives (M1/S1)
- Droit des sociétés (M1/S2)
- Droit pénal spécial des affaires (M1/S2)
- Droit international économique (M1/S1)
- Droit du travail - relations individuelles (M1/S1)

Spécialité « droit civil » :

- Régime général des obligations (L3/S1)
- Droit des biens (L3/S2)
- Droit des libertés fondamentales (L3/S2)
- Régimes matrimoniaux (M1/S1)
- Sûretés (M1/S2)
- Procédure civile (M1/S1)
- Droit international privé (M1/S1)
- Successions (M1/S2)
- Contrats spéciaux (M1/S1)
- Droit de la CEDH (M1/S2)

Spécialité « droit international et européen » :

- Institutions européennes (L2/S1)
- Droit international public 1 (L3/S2)
- Droit de l'Union européenne (L3/S1)
- Droit international public 2 (M1/S1)
- Droit approfondi du marché intérieur (M1/S2)
- Droit international privé (M1/S1)
- Droit des politiques de l'UE (M1/S2)
- Introduction au droit de la sécurité internationale et au droit humanitaire (M1/S2)
- Droit international pénal (M1/S1)
- Droit des organisations internationales (M1/S2)
- Droit de la CEDH (M1/S2)
- Protection internationale et européenne des droit de l'homme (M1/S1)

*Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle - Mis à jour le 27 novembre 2020*